

FETE DU VILLAGE

Comme précédemment annoncé dans le dernier tout-ménage, le fête du village aura lieu le **22 juin 2024**. A cet effet, les organisateurs recherchent encore des aides pour le montage et le démontage, ainsi que pour le service.

Les intéressés peuvent s'annoncer auprès de Mme Aurélie Froidevaux, au 079 352 37 40, même pour quelques heures (le samedi pour le montage, le dimanche pour le démontage et pour le service selon des tranches horaires).

Les personnes qui souhaitent faire des pâtisseries sont également inviter à s'annoncer auprès de Mme Froidevaux.

INCIVILITE – Dépôt sauvage de déchets au cimetière

Le Conseil communal a constaté que des déchets sauvages n'ayant pas trait à l'exploitation du cimetière sont déposés illégalement dans cette zone exclusivement réservée à ses activités (cf photo).

Il remercie la population de respecter les règles de tri figurant dans le Mémo-Déchets. En cas de récidive, une plainte sera déposée.

